Interview de Maurice Couve de Murville accordée à France Inter à l'issue de la réunion des Six (Bruxelles, 19 décembre 1967)

Légende: Le 19 décembre 1967, l'issue de la réunion des Six à Bruxelles, Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, explique les raisons de l'échec des Six pour trouver un accord qui permettrait de reprendre les négociations avec le Royaume-Uni.

Source: Interview de Maurice Couve de Murville accordée à France Inter à l'issue de la réunion des Six à Bruxelles. [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la France, [10.04.2008]. Disponible sur http://www.doc.diplomatie.gouv.fr.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/interview_de_maurice_couve_de_murville_accordee_a_france_inter_a_l_issue_de_la_reunion_des_six_bruxelles_19_decembre_1967-frod2e3fbf-9519-48b6-b3e8-d6222772fo3a.html$



Date de dernière mise à jour: 02/12/2016



Interview de Couve de Murville accordée à «France-Inter» à l'issue de la réunion des Six à Bruxelles (19 décembre 1967)

Cette session de deux jours a été consacrée à un nouvel examen de la demande d'adhésion au Marché commun qui a été présentée par la Grande-Bretagne et par d'autres pays. En fait, la discussion s'est consacrée, comme prévu, uniquement à la Grande-Bretagne. Nous avons commencé par examiner les problèmes de fond que pose cette candidature, c'est-à-dire la situation économique et monétaire de l'Angleterre d'une part et, d'autre part, les conditions que devrait accepter l'Angleterre pour entrer dans la Communauté, notamment en ce qui concerne l'agriculture et en ce qui concerne son Commonwealth.

La discussion s'est poursuivie toute la journée d'hier sur ces problèmes. Je dois dire, sans conclusion autre que ceci: d'abord en ce qui concerne les conditions, tout le monde est d'accord pour dire que l'Angleterre doit accepter le Traité de Rome et toutes ses décisions postérieures. D'autre part, en ce qui concerne la situation économique et monétaire, tout le monde se rend compte que c'est un problème capital et même si tout le monde ne le dit pas, que l'Angleterre doit avoir rétabli sa situation pour être en mesure de faire face aux obligations que comporte le Marché commun, du moins tout le monde en a le sentiment. Alors, aujourd'hui, il s'agissait de tirer les conclusions de ce débat.

Et nous savions à l'avance, c'était dans le domaine publié depuis bien des semaines et même bien des mois, que les Six du Marché commun n'étaient pas d'accord entre eux, c'est-à-dire que les uns, nos partenaires, étaient d'avis, quoi qu'il en soit de la situation de la Grande-Bretagne et quoi qu'il en soit des conditions, et même si un accord n'était pas réalisé entre nous, ils étaient d'avis d'entrer en négociations sans autre, et sans d'ailleurs préciser exactement ce qu'il s'agissait de négocier.

Nous, nous avons dit que pour que la Grande-Bretagne soit en état d'adhérer au Marché commun, il fallait que sa situation fut rétablie, que ce n'était pas encore le cas, ce qui est d'ailleurs reconnu par tout le monde, même si le gouvernement anglais poursuit depuis longtemps, et en particulier depuis la dévaluation de la livre, des efforts à cet effet.

Alors nous avons discuté sur ces positions pendant toute la journée et nous avons terminé en constatant qu'un accord, pour le moment, n'était pas possible entre nous et que, par conséquent, il fallait attendre des jours meilleurs pour essayer de le réaliser, c'est en définitive ce qui s'est passé au cours de ces deux journées.

Q. Que va-t-il se passer maintenant, Monsieur le Ministre?

R. Que va-t-il se passer? En ce qui concerne les demandes d'adhésion, eh bien! ce que nous devons faire, pour le moment, c'est attendre les réactions qui vont être celles des pays candidats, et en particulier de la Grande-Bretagne. En ce qui concerne la Communauté, c'est-à-dire le Marché commun, bien sûr il continue et nous allons voir dans les mois prochains ce qui va se développer. De toute façon, nous devions nous attendre à certaines péripéties, car si la position de nos partenaires avait été acceptée par la France, c'est-à-dire si des négociations avaient été engagées aussitôt, tout le monde sait que cela aurait signifié un arrêt temporaire, c'est-à-dire aussi longtemps que les négociations auraient duré, de toute espèce de progrès dans la Communauté.

